



Compte-rendu GT CDAS 01/02/2024

Ouverture de la session à 9h.

OS présentes : Solidaires Finances, CFDT, FO, CGT.

Le groupe de travail est consacré aux actions CAL de 2024 et de 2025 (sorties).

Le délégué revient sur la demande des OS d'avoir les documents en amont de la réunion : il n'y a pas de formalisme pour un GT mais ils peuvent être transmis afin de faciliter les préparations. Il adressera un compte-rendu (relevé de conclusions) à l'issue de la réunion.

Les délégués expliquent les nouvelles modalités de fonctionnement pour les fiches voyages (avec autocar). Un accord cadre a été signé fin 2022 pour une durée de 4 ans : les appels d'offres sont transmis aux trois prestataires qui ont répondu au marché public soit Berger Voyages, Courrier Rhodanien et Migratour. Tous les dossiers passent par le SRA (service régional d'appui) à ce stade et la délégation ne peut pas contacter directement les prestataires. Les fiches doivent donc être très précises dans les critères retenus sous peine de devoir repartir à zéro en l'absence de réponse des prestataires (ex : prix trop bas).

Les prestataires sont réticents au double paiement CAL et participants car cela demande une gestion lourde d'organisation (paiement partiel à la réservation par le CAL et paiement sur place lors de la sortie).

Sorties week-end :

Les week-ends qui n'ont pas pu avoir lieu en 2023 sont reportés au printemps pour La Ferme aux crocodiles dans la Drôme et à l'automne pour le Puy-en-Velay. Suite à ce report et après consultation des OS, après constatation de l'augmentation des coûts des prestations (environ 30%), le principe d'une sortie week-end sur le budget 2024 est abandonné et envisagé pour 2025, ce qui laisse le temps à la délégation de monter le dossier.

La question est posée des trajets en train mais cela ne semble pas possible à organiser puisque les prestataires ne proposent pas ce service.

Les OS demandent à la délégation de retravailler certaines fiches sur les visites proposées ou la durée (week-end plutôt que journée si le trajet est long).

Sorties journée :

Pour des raisons de coût, afin de maintenir un certain nombre de sorties avec un budget CAL constant, les OS proposent de supprimer la prestation de restauration du midi, habituellement incluse, au profit d'un repas « tiré du sac » qui permet également plus de liberté aux participants pour l'organisation des activités et les horaires.

Sur la proposition d'une sortie intergénérationnelle, la délégation répond que c'est très compliqué à organiser car les retraités privilégient les sorties en semaine et les actifs sont disponibles le week-end et le nombre de participants (environ 250) serait très contraignant pour la réservation d'un repas au restaurant avec des nécessités de pouvoir accueillir tout le monde pour le même service.

Les fiches doivent être retravaillées pour pouvoir proposer aux participants au moins une demi-journée d'activités sur le site.

Sorties urbaines :

La délégation propose un grand choix de nouvelles sorties dans des domaines variés et les OS s'orientent également vers cette diversification plutôt que de se restreindre aux sorties habituelles.

Certaines fiches sont déjà écartées en raison du coût (ateliers activités manuelles).

La visite des eaux de Caluire est écartée en raison des contraintes imposées par l'association organisatrice qui ne propose plus cette sortie que le mercredi.

Le délégué fait un retour sur la sortie Petit grain pour les retraités. Les participants sont satisfaits et ces sorties ont permis de créer du lien social.

Questions diverses :

- Arbre de Noël : les retours des prestataires sont en cours, avec une augmentation importante des tarifs à prévoir. Un point devra être fait au prochain CDAS concernant les intervenants dans le cadre de l'accueil des participants (personnes extérieures à l'administration).
- Carte culture de la Ville de Lyon : la convention pluriannuelle est arrivée à son terme au 31/12/2023. La Ville de Lyon est en train de redéfinir l'offre de la carte, conditions tarifaires etc. La délégation est en attente des prochaines délibérations municipales pour renouveler la convention.
- Fermeture du RIL à l'occasion du transfert dans la NCAE : les agents demandent une prise en charge des frais de repas sur la période mais l'octroi des titres-restaurant n'est possible qu'après 21 jours sans service de restauration.
- Restauration à Oullins : le dossier est en cours.

La date du prochain CDAS est fixée au 15/02/2024.

Pour la CGT Finances, ses représentantes :

Florence LAVAREC (titulaire), Gisèle MESCHIN (suppléante)